

mands. J'ai dit alors que ces Hindous étaient envoyés au Canada par les ennemis de l'empire britannique, afin de soulever les Hindous contre l'empire. Plus d'une centaine de ces Hindous portaient des médailles pour leur service dans l'armée britannique. Nous nous rappelons tous que le navire transportant ces Hindous jeta l'ancre dans le port de Vancouver, et que ces Hindous n'obtinrent pas la permission de débarquer.

Ils retournèrent dans leur pays où ils se dispersèrent dans les différentes parties de l'Inde en annonçant partout l'accueil qu'on leur avait fait à leur arrivée dans un port de la Colombie-Anglaise. Ils dirent à leurs compatriotes de l'Inde: "Nous qui avons obtenu la médaille d'honneur pour nos services rendus à l'armée britannique, n'avons pu mettre les pieds sur le sol canadien, et voilà comment l'empire britannique nous a traités." Naturellement, en racontant cette histoire, ils surent représenter le traitement qu'ils avaient reçu sous une couleur mille fois plus mauvaise qu'elle ne l'était en réalité. L'Inde a fait noblement sa part dans la dernière guerre, grâce au traitement bienveillant qu'elle reçoit de l'Angleterre; grâce au fait que l'Angleterre lui rend pleine justice en respectant plus rigoureusement les droits et privilèges du peuple. Par exemple, vu que le bœuf, dans l'Inde, est un animal sacré, les Anglais ne se permettent pas d'user sur leur table de mets contenant rien provenant de cet animal.

L'influence de l'Angleterre dans l'Inde est aussi due en partie au fait qu'il n'y a pas de cohésion entre les diverses castes de l'Inde. Quoi qu'il en soit, durant la dernière guerre, l'Inde a fourni aux armées anglaises plus de 1,000,000 d'hommes—c'est-à-dire, deux fois autant que le Canada. Or, croyez-vous que les colonies n'ont pas le droit à une représentation dans le Parlement, à Londres, et qu'advenant une autre guerre, ou toute autre affaire intéressant tout l'empire, l'Inde, le Canada et l'Australie n'auront pas le droit d'être représentés dans le Parlement britannique? Si vous alléguiez le contraire de ce credo négatif, comptez-moi aussi comme un impérialisme. J'ai toujours soutenu le principe que nous devons avoir une représentation dans le Parlement impérial, et je dis encore que le jour n'est pas éloigné où tout le peuple du grand empire britannique sera représenté dans le Parlement impérial.

Je ne désire pas prolonger davantage le présent débat; mais maintenant que la guerre est terminée, j'espère que la spéculation anormale qu'elle a provoquée, va cesser, et que nos industries et notre com-

merce vont reprendre leur état normal. Continuer à parler de guerre et des merveilleuses victoires remportées par nos soldats ne nous aidera aucunement à payer ce qu'elles nous ont coûté. Avant tout, messieurs les sénateurs, je désire que l'agriculture soit encouragée, et pour encourager cette industrie, il faut faire droit aux justes demandes des fermiers. Il faut les encourager à développer autant que possible leur production.

Après tout, la terre est la mère de tous. C'est la source de toutes les richesses. Le produit du sol est notre principal actif. Lorsque l'agriculture est prospère en Canada, notre industrie manufacturière prospère également.

Pour ce qui concerne la classe ouvrière, il ne faut pas songer à favoriser pour le présent, une immigration d'ouvriers. Il faut auparavant procurer de l'ouvrage à nos propres ouvriers.

Encore un mot au sujet des jeunes Canadiens que nous avons envoyés sur le front. Je n'ai rien à dire contre les hommes employés par le ministère de la Milice avant et depuis le commencement de la guerre. Un certain nombre de ces hommes ne sont pas allés sur le front, mais ils ont rendu de bons services en faisant l'ouvrage qu'il fallait faire ici, et pour lequel ils ont été payés pendant trois ou quatre ans, sans courir aucun danger. On devrait leur dire qu'ils ont été suffisamment favorisés, et que leurs camarades qui sont allés sur le front et qui ont risqué leur vie, devraient maintenant les remplacer, ici, jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un autre emploi.

Sur motion de l'honorable M. Crosby, le débat est ajourné.

LOI CODIFIANT ET AMENDANT LA LEGISLATION DES CHEMINS DE FER

L'ordre du jour appelle la dernière lecture du bill (A) intitulé: "Loi codifiant et modifiant la législation des chemins de fer.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Messieurs les sénateurs, il est très désirable que nous procédions à l'examen de la loi des chemins de fer avant l'ajournement qui est ordinairement voté immédiatement après l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, et dans le cas que d'honorables sénateurs, prévoyant un ajournement vers la fin de cette semaine-ci, après l'organisation des comités permanents, je crois devoir dire que je préfère beaucoup que l'ajournement soit différé jusqu'à ce que nous ayons disposé du présent bill.

Les membres de la Chambre des communes désirent beaucoup qu'il leur soit ren-